|  |
| --- |
| Fiche de poste de Directeur Adjoint  Directeur d’établissement sanitaire, social  et médico-social  (D3S) |
| *Document de référence : Référentiel métier de directeur*  *A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire*  *Fonctions (profil proposé)*   |  | | --- | | Directeur Adjoint délégué des EHPAD de Saint-Julien, d’Arinthod et d’Orgelet |   Cotation de la part fonctions de la PFR :  *(Classe normale ou hors classe)* |
| HC : 2,9 (2,7+0,2 pour fonctions multi sites)  CN : 2,8 (2,6 + 0,2 pour fonctions multi sites) |
|  |
| Centre hospitalier (ou direction commune) : Centre hospitalier Jura Sud  Adresse : 55 rue du Dr Jean MICHEL 39000 LONS LE SAUNIER  Personne à contacter :  M. le Directeur Général  [direction.generale@hopitaux-jura.fr](mailto:direction.generale@hopitaux-jura.fr) |
|  |
| Présentation générale et synthétique de l’établissement |
| Présentation générale de l'établissement :  Situé au sud de la région de Franche-Comté, le territoire de santé du Jura sud regroupe environ 172 000 habitants répartis dans 380 communes, dont les principales sont Lons-le-Saunier (18 000 habitants), Saint Claude (13 000 habitants) et Champagnole (8 600 habitants).  Il s’agit d’un territoire partagé entre plaine et moyenne montagne, marqué par le contraste entre le Haut Jura frontalier avec la Suisse, les plateaux jurassiens, et à moindre altitude le vignoble et la plaine bressane. Lons le Saunier est situé à 1h de Bourg-en-Bresse, à 1h30 de Lyon, Dijon et Besançon et à 3h15 de Paris.  Les établissements du centre hospitalier du sud du Jura se sont inscrits volontairement dans une démarche de coopération avec la création d’une communauté hospitalière de territoire en 2012. Cette CHT en direction commune, a regroupé les établissements de santé de Lons-le-Saunier, Champagnole, Orgelet, Arinthod, Saint Julien, ainsi que Saint Claude et Morez. Ceux-ci ont été rejoints par le centre hospitalier du Pays du Revermont (lui-même issu de la fusion des centres hospitaliers d’Arbois, Poligny et Salins les bains) pour former le Groupement Hospitalier de Territoire.  Des directeurs fonctionnels assument la responsabilité des fonctions transversales et des directeurs délégués de site animent et pilotent les établissements de la CHT juridiquement indépendants.  Le Centre Hospitalier Jura Sud (CHJS) est l’établissement support du groupement hospitalier de territoire Jura, situé à Lons-le-Saunier, capitale et préfecture du Jura.  Le CH Jura Sud est composé de 5 sites : le CH de Lons-le-Saunier, le CH de Champagnole, le CHI Orgelet-Arinthod-Saint Julien. Cet ensemble représente 558 lits et places de médecine, chirurgie, obstétrique et 158 lits de SSR, ainsi que 782 lits d’EHPAD. Il emploie 2 200 personnes. Il dispose de 9 salles de bloc, d’une réanimation polyvalente, d’une USIC, d’une USINV et d’un pôle Femme-Mère-Enfant composé d’une maternité de type 2B réalisant de 1000 naissances en 2018 et d’un service pédiatrie et néonatologie de type IIb.  Sites du centre hospitalier intercommunal Jura-sud   * Lons-Le-Saunier : MCO, SMUR, secteur médico-social (EHPAD 37 lits), consultations * Champagnole : SSR 60 lits, EHPAD, 90 lits, consultations, Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée * Orgelet : SSR 20 lits, EHPAD 60 lits * Arinthod : EHPAD 68 lits * Saint-Julien : EHPAD 81 lits et places   Site du centre hospitalier de Morez   * Morez : Médecine (10 lits), Moyen séjour (20 lits), CNP/SMUR, secteur médico-social (EHPAD 64 lits), consultations |
|  |
| Identification du poste |
| Position dans l’organigramme de direction : Liaisons hiérarchiques  Directeur général   * Liaisons fonctionnelles   Equipe de direction  Missions générales, permanentes et spécifiques :  La mission principale consiste à assurer la direction des 3 EHPAD.  **Directeur Adjoint délégué des EHPAD de Saint-Julien, d’Arinthod et d’Orgelet :**   * Coordination opérationnelle des 3 EHPAD ; * Représentation du Directeur Général sur les 3 sites ; * Assurer le lien avec les familles en tant que représentant du Directeur Général ; * Pilotage des projets spécifiques à ces établissements (COPIL spécifiques) ; * Articulation avec les différentes directions fonctionnelles (DRH, DAF, Direction des Soins, Direction de la Qualité et de la gestion des risques …) ; * Partie prenante des COPIL sur les fonctions transversales pour ce qui concerne ces sites ; * Animation des Conseils de la Vie Sociale ; * Participation aux instances en lien avec les fonctions ; * Suivre les CPOM et la déclinaison opérationnelle qui en découle ; * Assurer le suivi de la certification EHPAD et décliner les actions préconisées sur chacun des 3 sites ; * Développer et décliner la politique gérontologique spécifique à ces différents sites dans le cadre de la direction commune ; * Suivre les projets d’établissement des 3 EHPAD et leur déclinaison opérationnelle.   Selon le profil ou les attendus du candidats une fonction transverse territoriale pourra être proposée par le Directeur Général.  Nature des délégations associées au poste :  Délégations relatives au poste  Délégations relatives aux affaires courantes |
| Profil souhaité du candidat |
| Expérience professionnelle appréciée :  Connaissance du secteur sanitaire et médico-social  Connaissances particulières requises / prévues :  Mécanismes administratifs relatif à la gestion d’un établissement sanitaire et d’un EHPAD  Compétences professionnelles requises / prévues :  Management de projet depuis l’appel à projet, la conception, la mise en œuvre et l’évaluation  Qualités relationnelles importantes  Vision systémique  Sens de l’organisation, rigueur intellectuelle  Honnêteté et loyauté  Capacité de négociation  Capacité de travail  Appétence pour le travail en équipe  L’essentiel du recrutement se fonde sur les qualités personnelles et professionnelles, la motivation, l’intérêt pour le poste, le projet professionnel. |
|  |
| Autres informations |
| Contraintes et avantages liés au poste :   * Participation au tour d’astreinte de direction sur le centre hospitalier Jura Sud ou sur les sites de Morez et Saint-Claude * Sites distants de 30 mn à 1h en voiture depuis Lons-Le-Saunier, véhicule de service mis à disposition du directeur adjoint * Le bureau du Directeur délégué des EHPAD est basé à Saint-Julien-sur-Suran ( 45 minutes de Lons-le-Saunier) * Participation au CODIR sur le site de Lons le Saunier tous les mardis |